Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 69 (1918)

Heft: 2

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En tout état de cause, il serait intéressant et utile d'apprendre le résultat des essais tentés en Suisse par les particuliers et nos diverses administrations forestières. Notre littérature forestière est regrettablement pauvre sur ce sujet. Si l'on voulait bien nous nantir des constatations faites sur les essences mises à l'essai, sur leur accroissement et les chances de réussite que semblent offrir les expériences tentées, ¹ c'est avec un réel plaisir que nous mettrions à la disposition de ces collaborateurs la place voulue au Journal forestier.

H. Badoux.

COMMUNICATIONS.

L'exploitation dans les forêts lausannoises en 1917.

Les neiges de l'hiver dernier causèrent des dommages considérables dans nos forêts du Jorat. Sur environ 700 hectares de peuplements dénombrés de 40 à 120 ans, situés entre les altitudes de 750 à 932 mètres, plus de 20000 plantes d'essences diverses furent cassées et déracinées. Ce martelage d'un nouveau genre nous obligea à modifier celui que nous avions fait en automne 1916 et vint augmenter de plus du double notre possibilité de 11512 m³.

Le martelage des chablis et bris de neige des boisés de plus de 40 ans comprit 28 207 plantes, cubant sur pied 24 084 m³ en produits principaux. Dans les jeunes peuplements de 20 à 40 ans, provenant principalement de reboisements en épicéa, c'est sur environ 300 hectares que nous eûmes à déplorer d'énormes ravages; des milliers de sujets d'avenir furent brisés ou courbés par le poids de la neige. Celleci a tenu dans le Jorat jusque vers la fin d'avril; le 13 avril il avait encore neigé.

Dans certains endroits on constatait plus d'un mètre de neige et le façonnage des bois ne put se faire que très difficilement étant donné que de nouvelles plantes retombaient sans cesse dans les coupes. La hauteur totale des différentes chutes de neige tombées au Chalet à Gobet a été mesurée par un de nos gardes; elle s'est élevée, pour l'hiver 1916 à 1917, à 3 mètres.

Nous étions déjà en retard dans nos fabrications lorsque la mobilisation de la I^{re} division vint nous enlever une bonne partie de nos bûcherons. Restés avec un personnel réduit et n'ayant pu trouver que peu d'hommes du métier dans d'autres communes, où ils faisaient natu-

¹ Nous nous représentons cette collaboration sous forme de brèves communications qui indiqueraient la date de l'essai, l'essence employée, le nombre des plants, l'étendue des placettes et les dimensions actuelles des sujets plantés. Il serait indispensable de donner une description exacte de la station et des conditions du mélange éventuel avec d'autres essences. Les cas où l'essai a été suivi d'un insuccès ne manqueraient pas non plus d'utilité.

rellement aussi besoin, ni obtenir le retour de nos mobilisés, dont la présence eut été pourtant plus utile en forêt qu'au bataillon, nous en avons cherché sans succès dans d'autres cantons.

En 1879, l'ouragan avait déraciné près de 52 000 plantes d'essences diverses dans les forêts lausannoises seulement; leur exploitation avait duré deux ans et la rareté de la main d'œuvre, jointe aux prétentions exagérées des bûcherons de l'endroit, avait obligé l'administration forestière d'alors à faire appel à des bûcherons étrangers, des Tyroliens, principalement.

Mais avec la guerre actuelle nous ne pouvions avoir cette ressource, comme en 1879, et il fallait pourtant bien récolter la coupe extraordinaire que la Providence nous envoyait dans cette année de pénurie de combustible.

Nous devions trouver autre chose. La Direction des travaux de la ville a alors bien voulu mettre gratuitement à notre disposition un certain nombre de ses ouvriers permanents pour encadrer des sans-travail. 50 internés furent aussi engagés. C'était, vu les circonstances, la seule solution.

Nous pûmes ainsi conserver pour l'exploitation de nos gros bois nos bûcherons ordinaires et nous-mêmes les ouvriers de ville et les internés au façonnage des bois cassés dans les peuplements de 20 à 40 ans.

Ces hommes ne pouvant être logés dans le Jorat, on décida de les faire monter par tram, le matin, au Chalet à Gobet, de leur donner de la soupe et du pain à midi, et de les ramener le soir en ville par le tram également.

Nous dûmes naturellement acheter une collection d'outils, une batterie de cuisine et de restauration pour équiper et nourrir tout ce monde, construire des abris pour la cuisine et le réfectoire, etc.

Afin d'obtenir un plus fort rendement de ces bûcherons de fortune, nous fîmes débiter les bois cassés par longueurs de 2 et 1 mètres, depuis 7 centimètres de diamètre. Malgré cela, nous n'obtînmes, par homme et par jour, qu'un rendement moyen d'environ un stère façonné et mis à port de char, alors que nos bûcherons en faisaient le double et même le triple avec des rondins de 1 mètre des mêmes assortiments.

Nous avions aussi engagé, sur leur demande expresse, pour la préparation, à forfait, de petits bois de feu, des ouvriers habitant la ville, de professions diverses, auxquels nous donnions en plus des prix alloués à nos bûcherons ordinaires le transport en tram à Montherond et au Chalet à Gobet.

Mais la plupart de ces ouvriers n'étant pas du métier, mal outillés, ne sachant pas affuter leurs outils et ayant aussi, parfois, "les côtes en long", ont eu naturellement de la difficulté à égaler le travail des professionnels. Nous ne pouvions leur payer leur apprentissage. Plusieurs se découragèrent et nous quittèrent; d'autres durent êtres renvoyés en sorte que de 150 engagés il ne nous en resté que le quart en décembre. Chaque ouvrier pouvait emporter un fagot à son départ du chantier et

un wagon spécial descendait chaque soir les fagots des ouvriers de la ville. L'arrivée des trams d'ouvriers sur la Place du Tunnel ne manquait pas de pittoresque.

Nos bûcherons reçoivent 3 francs par stère façonné sur place dans les peuplements exploitables et 4 francs par stère mis à port de char dans les jeunes peuplements, rondins depuis 7 centimètres de diamètre et 1 mètre de long. Le prix de revient du stère façonné, à la journée, par les ouvriers de ville et les internés a été sensiblement plus cher. Il a comporté plus du double; c'est énorme, mais sans cette main d'œuvre supplémentaire il nous aurait fallu plus de deux ans, avec notre personnel ordinaire d'environ 100 hommes, continuellement réduit par les mobilisations, pour façonner tous les bois cassés dans les jeunes peuplements.

Nous avions absolument besoin de bois pour compenser le manque de charbon et les ouvriers en question nous ont permis de réaliser, en temps utile, ces exploitations forcées.

Nous avons vendu au printemps environ 4500 m³ de bois de service et 9000 stères d'essences diverses ou leur équivalent sous forme d'autres assortiments de feu. Nous avons pu, en outre, mettre en automne à la disposition de la population lausannoise plus de 25 000 stères de sapin.

Les nécessiteux n'ont pas été oubliés. Depuis le 10 avril, nous avons délivré des milliers de permis pour le ramassage du bois mort et des petits bois cassés par les neiges; nous évaluons le bois récolté de cette manière à 6500 stères au minimum.

Maintenant, si nous voulons rechercher pourquoi nos jeunes boisés d'épicéa, qui avaient pourtant été convenablement préparés à la lutte par des éclaircies, ont plus particulièrement soufiert de la neige, nous pouvons répondre que cela provient d'erreurs commises il y a une cinquantaine d'années.

A ce moment là, on a cru nécessaire de forcer la nature en introduisant exclusivement l'épicéa dans les reboisements des coupes rases et dans les nouveaux boisements. Ce fut un véritable emballement que nous constatons non seulement dans le Jorat, mais un peu partout en Suisse. Ces peuplements d'épicéa pur, constitués trop souvent en dehors de leur station naturelle, ont donné maints mécomptes. Leur enracinement superficiel les empêche de résister efficacement à la violence des vents. L'état serré de boisés du même âge donne aux plantes une forme allongée, de belle venue, une tige mal fixée au sol, et les prédispose, ce qui arrive souvent, à être courbées, cassées ou même déracinées sous le poids d'une neige lourde qui s'attache à leur cime. Le Trametes radiciperda, pouvant se propager d'une racine à l'autre, y cause parfois des dommages sensibles; les bostriches ont aussi un beau champ d'activité dans ces massifs composés d'une seule essence.

Ces désavantages sont, par contre, fortement éliminés dans les peuplements où l'épicéa se trouve en mélange avec d'autres essences notam-

ment avec le sapin et le hêtre, dont l'enracinement est plus profond et les ennemis moins nombreux.

Le remède consiste donc dans la création de peuplements mélangés, composés de deux ou plusieurs essences principales susceptibles de se prêter appui. Mais, comme il est prouvé que la forêt régénérée par voie naturelle donne encore des sujets plus robustes que ceux de cultures — la question de la provenance des graines joue un rôle important ici — il s'en suit que, sauf circonstances spéciales, les peuplements naturels doivent toujours être préférés aux peuplements artificiels. La méthode des coupes rases a été trop longtemps adoptée chez nous et on ne doit plus l'employer que là où on ne peut procéder autrement.

Ed. Buchet, inspecteur forestier.

CANTONS.

Zurich. M. Oscar Bader, de Regensdorf, vient d'être appelé comme deuxième assistant à l'inspection cantonale des forêts.

Berne. M. Emile Neuhaus, inspecteur forestier du XV^e arrondissement à Moutier, a été appelé à la tête de la conservation forestière du Jura, où il succède à M. le professeur Pulfer.

Fribourg. M. Emile Noyer, expert forestier, vient d'être nommé adjoint à l'Inspection cantonale des forêts, avec entrée en fonction au 1^{er} janvier 1918.

Grisons. M. Christian Zinsli, administrateur des forêts de la commune de Schuls, a été appelé comme inspecteur forestier de la ville de Coire; il succède à M. A. Henne, devenu inspecteur forestier fédéral.

Argovie. La commune bourgeoisiale de Zofingue a vendu, le 10 décembre 1917, les bois sur pied de la coupe 1918 de ses forêts. Le façonnage a lieu par les soins de l'administration forestière; cubage sous écorce.

Les 3773 m³ mis en vente comprenaient exclusivement de l'épicéa, du sapin et environ 200 m³ de pin Weymouth. Répartis en 39 lots, leur vente aux enchères fut expédiée en moins d'une heure et demie. Le produit total s'est élevé à 258 839 fr., correspondant à un prix moyen de fr. 68,60 par mètre cube.

Les prix atteints ont dépassé notablement ceux de fin 1916, surtout pour les assortiments de fortes dimensions. Les lots de pin Weymouth ont été tout spécialement recherchés. Leur prix a varié entre 126 et 130 fr. le m³, tandis qu'un an auparavant, il avait oscillé entre 75,50 et 80 fr.

Vaud. † Ami Parisod, garde forestier de triage à Glion. Au commencement de janvier est décédé à Glion, après une assez longue maladie, le garde de triage A. Parisod, à l'âge de 60 ans.

Garde forestier de la commune des Planches-Montreux depuis 1890, il avait été nommé garde de triage en 1905, lors de la création dans le canton de Vaud de ce poste nouveau. Les forêts de ce triage, qui